



# inFOs

septembre  
2015

SNCTT FO

Ministère de l'écologie, du développement durable, et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité

## Compte-Rendu de la CAP

### du 16 septembre 2015

S.A.C.D.D

---

<a href="#">Déclaration FORCE OUVRIERE.....</a>	2
<a href="#">Déroulement de la cap.....</a>	3
<a href="#">Recours sur PFR.....</a>	6
<a href="#">Titularisations.....</a>	7
<a href="#">Dates des prochaines CAP.....</a>	9
<a href="#">Les Coordonnées de vos élus.....</a>	9

## DÉCLARATION FORCE OUVRIERE

Madame la Présidente, vous représentez l'administration de ce Ministère à laquelle nous nous adressons aujourd'hui.

Force Ouvrière est opposé à la réforme territoriale menée tambour battant par ce gouvernement. Dans les DREAL par exemple, les effets seront désastreux tant pour nos missions que pour les agents. Les implantations choisies arbitrairement en fonction de considérations politiques vont créer à terme de véritables déserts administratifs. Pour les agents, cette restructuration sans précédent va provoquer des mobilités géographiques forcées et fonctionnelles telles, que nos services ne pourront que dysfonctionner.

Les conséquences sur la vie des agents sont totalement exclues du processus. Ce ne sont pas les mesures financières annoncées la semaine dernière par la fonction publique qui suffiront à compenser les pertes d'emplois des conjoints par exemple. C'est inacceptable ! Tout comme est inacceptable l'absence de budget pour la formation de tout ceux qui devront changer de métier. Le Compagnonage ne peut pas tout et encore moins lorsque l'on décime tout un service.

Vous devez cesser de prétendre que vous prenez en compte et que vous traitez les risques psycho-sociaux. Tout ce qui a été développé autour de ce sujet n'est qu'un assemblage de méthodes managériales destinées à dédouaner les responsables en cas de conséquences dramatiques.

Depuis 6 mois vous avez fait travailler les équipes de direction pour inventer les organisations les moins incohérentes possibles. Mais à présent nous savons que le gouvernement va demander encore plus d'effort avec notamment la règle « une mission un seul site » c'est absurde pour des services dont les missions sont à 60 % des missions de terrain et alors que certaines régions compteront jusqu'à 13 départements.

Que dire encore des frais de fonctionnement et de déplacement engendrés par ces désorganisations ? Et quelle perte de temps !

Les organigrammes doivent être connus au plus vite et des bourses aux postes mise en place à la même date pour l'intégralité des agents concernés. Nous avons besoin de voir clair dans vos projets. Les changements de cap en cours de route sont inacceptables.

La colère gronde de plus en plus vous auriez tort de l'ignorer.

### RIFSEEP :

Les élus Force ouvrière vous rappellent leur opposition à ce nouveau dispositif indemnitaire qui sous le prétexte de simplification et d'uniformisation entre les ministères, accroît les inégalités et injustices qu'il prétend résoudre pour les SACDD.

En effet, la PFR que Force Ouvrière a toujours dénoncé instituait le principe d'individualisation de la rémunération. Et, le RIFSEEP l'amplifie à outrance.

Par ailleurs, ce dispositif tel qu'il a été présenté lors du CTM va briser la hiérarchie des grades. En effet, un SACDD de 1er niveau de grade pourra avoir un régime indemnitaire supérieur que son collègue du troisième niveau de grade.

Et, aucune augmentation pour les SACDD n'est prévue tandis que la revalorisation indemnitaire annoncée des agents de l'Agriculture va rendre impossible la convergence tant de fois (depuis 8 ans) affichée par la DRH.

Ainsi, loin d'uniformiser, le RIFSEEP va accroître les inégalités entre les agents qui travailleront pourtant sur les mêmes missions en DDI et en AC par exemple.

En outre, beaucoup de questions restent en suspens : nous n'avons aucune information sur les recours. Et, le décret RIFSEEP prévoit une évolution indemnitaire tous les 4 ans, rien n'est indiqué dans les documents examinés en CTM.

La mise en œuvre du RIFSEEP doit être **impérativement** retardée puisque notre ministère ne souhaite pas y déroger malgré notre demande. En effet, trop de questions, d'incohérences subsistent dans la gestion de cette nouvelle prime. Il faut que la DRH travaille réellement avec les organisations syndicales sur ce dispositif pour éviter les inepties prévisibles que le RIFSEEP, tel qu'il nous est présenté, ne manquera pas d'occasionner.

#### PLAN DE REQUALIFICATION :

Force Ouvrière est très sceptique sur l'aboutissement du plan de requalification annoncé. En effet, ce plan ministériel arrive après celui de tous les autres ministères et nous n'avons aucune confirmation à ce jour de la réalité budgétaire du plan de requalification.

S'agissant du passage au grade d'Attaché, Force Ouvrière ne se satisfait pas des 200 postes annoncés étalés sur 3 ans.

Et, plus inquiétant, le piège du CIGEM se referme sur les SACDD. En effet, l'administration va être dans l'obligation de faire appel à un unique dispositif : le concours interne ouvert également aux fonctionnaires de catégorie B des autres ministères ! La solution proposée par la DRH pour que les postes soient réellement attribués à des SACDD est d'orienter les sujets du concours interne. Pour Force Ouvrière, chaque agent doit avoir les mêmes chances de réussir ce concours quel que soit son service d'origine. Or, axer les sujets du concours interne sur des problématiques spécifiques liées aux missions de nos ministères risque d'écarter les SACDD occupant des missions transversales comme la RH, ou les marchés publics....

#### EXAMENS PROFESSIONNELS :

Les élus Force Ouvrière dénoncent le racket de cinq euros institutionnalisé, par nos ministères pour que des agents puissent se présenter à un examen professionnel. Dans le contexte actuel particulièrement austère avec le gel du point d'indice depuis 2010, les mesures catégorielles inexistantes pour les SACDD en 2015, et la diminution des crédits dédiés à l'action sociale, ce tribut révoltant vient s'ajouter au coût des frais de déplacement (hors transport) déjà supporté par les agents lorsque le centre d'examen est éloigné de leur résidence administrative. Force ouvrière demande l'annulation pure et simple de cette taxe injuste. Comme nous l'avions obtenu il y a 3 ans.

S'agissant des examens professionnels Force Ouvrière vous demande que l'appréciation de l'ancienneté dans le corps soit prise en compte à compter du 31 décembre de l'année du concours comme cela se fait pour d'autres corps.

## DÉROULEMENT DE LA CAP

Aucune réponse apportée à part quelques vagues indications concernant le CTM budgétaire. **C'est inacceptable !**  
 RIFSEEP : IL faut y passer !  
 Plan de requalification : il faut attendre le CTM budgétaire du 01 octobre.  
 Examen pro : on doit faire une expertise !  
 Réforme territoriale : Il faut la faire pas le choix !  
 Et c'est tout ! Bilan Rien de rien !!!!

## RECOURS SUR PFR

Tableau des recours PFR :

Service	Type de recours	Avis de la CAP
DRAAF CA	Part résultats	Augmentation de la part résultats
DDT 74	Part fonctions et résultats	Augmentation de la part fonctions à 4,5 et maintien de la part résultats
DDTM 62	Part fonctions	Augmentation à 4 pour la 1ère partie de l'année.
DDT 60	Part résultats	Maintien du montant de la part résultats
SG	Part résultats	Maintien de la part résultats
DDT 26	Part fonctions	Augmentation de la part fonctions à 4,5
DGITM	Part fonctions	Maintien de la part fonctions
DDT 31	Part résultats	Maintien de la part résultats
DDT 47	Part résultats	Maintien de la part résultats
SG	Part résultats	Maintien de la part résultats
DDT 91	Part résultats	Augmentation de la part résultats à 2,9

**TITULARISATIONS**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Libellé affectation service</b>
PERRAULT	Lilia	DRIEE IF
ANCELIN	Marion	CGDD
BABO	Augustin	DRIEA IF
BELDJEHEM	Khedidja	DDTM 27
BOUBERT	Paul	DREAL Bourgogne
BOURGUE	Romain	DDT 52
CELLIER	Muriel	DREAL Centre
CLAUDEL	Charlie	DREAL Lorraine
COHEN	Hanna	DRIEA IF
DE DIN	Ludovic	DREAL Picardie
DEFECQUE	Emilie	DDT 02
FONTAINE	Céline	DRIEA IF
ISSAAD	Makhlouf	DREAL Alsace
LAHMER	Radouane	DRIEE IF
LAW-WAN	Kristel	DREAL Alsace
LEBLANC	Carine	DRIEA IF/DIRIF
LECOMTE	Francois-Xavier	DREAL PACA
SABARD	Louise	DRIHL IF
THORAVAL	Ornella	DDTM 80
TORE	Virginie	DDCSPP 88
VAN MACKELBERG	Antoine	DIRM MEMN
ALBY	Solange	DREAL Rhône-Alpes
BEN ACHOUR	Anis	DREAL PACA

Nom	Prénom	Libellé affectation service
BRUNET	Émilie	DREAL Aquitaine
CLAIRY	Dominique	DRIEA IF
DIANE	Frédérique	DRIHL IF
GUENIFFEY	Virginie	SG
LETELLIER	Sébastien	DREAL Picardie
MERHFOUR	Leila	DRIEA IF/DIRIF
MERLET	Cécile	DRIEA IF
MERLIER	Ludivine	DDTM 80
RAMASSAMY	Béatrice	DRIEA IF/DIRIF
THIEBAUT	Guylain	DREAL Picardie
THOMAS	Aurore	SG
HEMBERT	Ludivic	DREAL Picardie
JOBIN	Cédric	DREAL Centre
OTSMANE	Yamina	DDTM 80
ZITOUNI	Farah	DDTM 80
BELHADJ	Cherif	DDTM 80
CLARET	Dany	DREAL Nord-Pas-de-Calais
TARAUT	Stéphane	DDT 52
WILLOCQ	Hugues	DREAL Nord-Pas-de-Calais
DE WYNDT	Delphine	DRIEA IF
QUIGANTON	Marie	DREAL Picardie
PICOT	Isabelle	DIRM MEMN

**DATES DES PROCHAINES CAP**

Mobilité : 14 et 15 octobre 2015 (cycle 2016-1)

Tableau d'avancement : 15 et 16 décembre 2015 (pré CAP le 25 et 26 novembre 2015)

**LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS**

**Spécialité : Administration Générale**

Stéphanie FERRARI-PAILLET 05 56 73 14 76 \* [Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr)  
Jacqueline BALZA 01.40.81.24.21 \* [jacqueline.balza@i-carre.net](mailto:jacqueline.balza@i-carre.net)  
Jean-Claude MONGE 05 56 24 84 74 \* [Jean-Claude.Monge@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Jean-Claude.Monge@developpement-durable.gouv.fr)  
Mauricette NADAL 04 67 13 74 05 \* [mauricette.nadal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mauricette.nadal@developpement-durable.gouv.fr)  
Brigitte HOUVENAGHEL 04 95 50 99 58 \* [brigitte.houvenaghel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:brigitte.houvenaghel@developpement-durable.gouv.fr)

**Spécialité : Contrôle**

Jacques DOTU 06 20 32 44 19 [jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr)

Permanence à l'Arche de la Défense Tel : 01.40.81.24.20 Fax : 01.40.81.24.13  
[fo-snp2e.syndicats@i-carre.net](mailto:fo-snp2e.syndicats@i-carre.net)

**BULLETIN D'ADHÉSION**

**Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.**

**Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière.**

**NOM :**

**PRENOM :**

**GRADE :**

**IM :**

**SERVICE :**

**ADRESSE :**

**TELEPHONE :**

**DATE et SIGNATURE :**

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

**SN P2EFO**  
**MEDDE-MLETR - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche**  
**92055 - Paris La Défense Cedex 04**